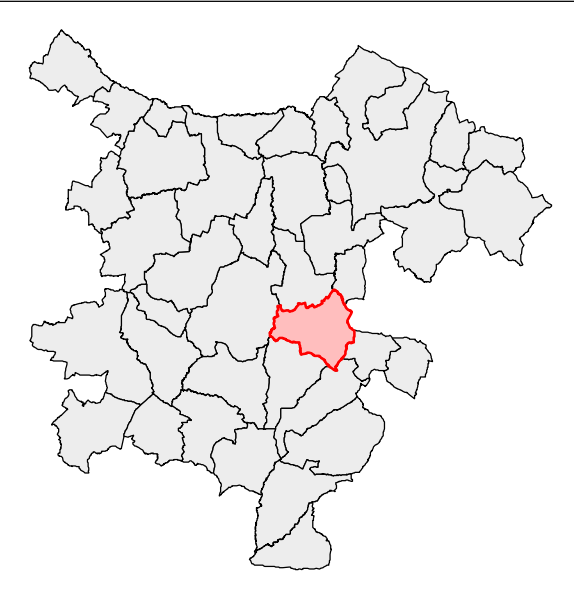




Zonage du FUII

UB	UE	UA	As	N	Np
UC	UX	Ap	Av	NL	NS

Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocaies d'hébergements hôtelières et touristiques

Protection locale ou du titre de l'article L151-11 - Haute ou alignement d'arbres

Protection locale ou du titre de l'article L151-12 - Haute ou alignement d'arbres

Périmètre de protection ou du titre de l'article L151-11 - entrée locale

Périmètre de protection ou du titre de l'article L151-23 - potinière normale

Périmètre de protection ou du titre de l'article L151-23 - sites naturels de composition

Périmètre de protection ou du titre de l'article L151-23 - abords des cours d'eau

Périmètre de protection ou du titre de l'article L151-23 - zone diverse

Construction récente ou en cours

Autres zones inondables - voir Récapitulatif

Autres zones inondables - voir Récapitulatif

